Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 022-212201859-20260615-AFAFAF_260615_5-DE

ASSOCIATION FONCIERE D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER

Procès verbal du 15 juin 2026 à 11h00

L'an deux mille vingt-six, le 15 juin à onze heures, les membres de l'Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier, légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Roland LUCAS, Maire et Président de l'Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier.

Membres en exercice : Roland LUCAS, Anne HERVÉ, Pierrick BOTREL, Florence ONFRAY, Pierre-Manuel ONFRAY, Stéphane MACE, Florian COLOMBEL, Antoine OLLIVIER, Jacky LUCIENNE, Manon FEAT.

Etaient présents : Roland LUCAS, Pierrick BOTREL, Florence ONFRAY, Pierre-Manuel ONFRAY, Stéphane MACE, Florian COLOMBEL, Antoine OLLIVIER, Jacky LUCIENNE, Manon FEAT.

Absents excusés : Anne HERVÉ.

Date de convocation : le 5 juin 2026

Membres	Voix délibératives
En exercice	**10**
Présents	**9**
Votants	**9**

Taxe d'entretien des chemins d'exploitation 2026

Pour mémoire, rappel des taxes précédentes :

2017	4.00 € HT	Egal à 2016
2018	4.00 € HT	Egal à 2017
2019	4.00 € HT	Egal à 2018
2020	4.00 € HT	Egal à 2019
2021	4.00 € HT	Egal à 2020
2022	4.00 € HT	Egal à 2021
2023	4.00 € HT	Egal à 2022
2024	4.00 € HT	Egal à 2023
2025	4.00 € HT	Egal à 2024

Décision : Après en avoir délibéré, les membres de l'Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier décident de maintenir le tarif 2025, à savoir 4,00 € HT de l'hectare pour l'année 2026 par 9 voix pour.

Fait et délibéré à Plénée-Jugon,
Les jour, mois et an susdits
P.E.C. en Mairie : le 16/06/2026
Date d'envoi en Préfecture : 17/06/2026

Le Président,
Mr Roland LUCAS,
Maire.

MAIRIE DE PLENEE-JUGON
Association Foncière
22640